

Mercredi 17.02.16 | 49^e année | N° 6

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito



Neuchâtel toujours...

L'idée de confronter le passé et le présent, en superposant des vues anciennes de Neuchâtel et des images modernes, prises sous le même angle, est au centre d'une belle exposition actuellement au Musée d'Art et d'histoire de la ville (MAH) et du livre de qualité qui l'accompagne, « Neuchâtel avant – après ».

Son succès populaire s'explique sans doute par son actualité et par l'intérêt que suscite le besoin de comprendre notre cadre actuel de vie et de retracer le développement et les évolutions de la ville de Neuchâtel au cours du XX^e siècle.

Une ville qui a su garder ses trésors architecturaux, ses murs dorés et ses recoins secrets. Une ville qui a grandi et s'est adaptée aux exigences de la modernité. Les anciennes frontières urbaines et naturelles avec nos communes voisines et amies s'estompent lentement en faisant place aujourd'hui à un projet novateur de fusion entre elles. Neuchâtel a d'ailleurs les flux de changement réciproques de domicile les plus importants avec ces communes.

Neuchâtel unit des époques que beaucoup de choses séparent, elle relie l'ancien et le moderne dans une belle nature omniprésente, entre lac et forêt. Ce sont mille et une histoires humaines qui y ont été fécondées et mille et une nuits de rêves étoilées qui jaillissent toujours!

C'est la compréhension de notre vie à toutes et à tous qui s'étoffe de ce que parfois nous avons vu et qui n'est plus tout à fait comme jadis, mais qui demeure souvent intact dans notre mémoire et dans nos cœurs.

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture



Avec plus de 9'000 personnes ayant emménagé ou déménagé l'an passé, Neuchâtel est une ville qui bouge! • Photo: archives

Une ville en mouvement

Le chiffre donne le tournis, à imaginer la vaisselle à emballer, les bibliothèques à trimballer et les cartons à empiler: en 2015, en ville de Neuchâtel, plus de 9'000 personnes ont soit emménagé, soit déménagé, parfois à l'intérieur même de la commune. La preuve que Neuchâtel est une ville qui bouge.

En même temps que le recensement 2015, dont les chiffres ont été publiés vendredi et qui fait état d'une population stabilisée à 33'629 habitants (-103) – mis à part ce léger recul, la hausse a été ininterrompue depuis 12 ans, Neuchâtel gagnant plus de 2'000 âmes –, le Conseil communal a souhaité analyser plus en détail les mouvements migra-

toires. Et il a constaté que Corcelles-Cormondèche, Peseux et Valangin, les trois communes faisant partie du projet de fusion Neuchâtel-Ouest étaient, prises ensemble, en tête des mouvements intercommunaux.

Neuchâtel a ainsi enregistré l'an passé 129 arrivées de Peseux, 71 de Corcelles-Cormondèche et 9 de Valangin, soit 209 au total, davantage que les 197 personnes venues de La Chaux-de-Fonds. Côté départs, 348 habitants ayant choisi de quitter Neuchâtel se sont installés dans l'une de ces trois communes, dans la continuité urbaine directe de la ville.

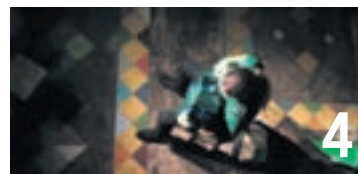
Les nouveaux résidents disent avoir choisi la ville de Neuchâtel pour

quatre raisons principales: parce qu'ils ont une nouvelle situation professionnelle, pour des raisons familiales, pour y suivre des études ou parce qu'ils ont trouvé un logement bien situé. Dans ce domaine, de nombreux immeubles sont d'ailleurs en rénovation, représentant une centaine d'appartements qui pourront être bientôt remis sur le marché.

Et ce n'est pas tout: 11 bâtiments, totalisant 164 logements, ont fait l'objet l'an dernier d'un permis de construire. Ils devraient être disponibles dès 2017. De belles opportunités pour attirer de nouveaux amoureux de l'art de vivre et de l'innovation «made in Neuchâtel»! (fk)



La canicule a marqué au fer rouge la forêt de Chaumont, faisant des ravages parmi les pins noirs.



L'accordéoniste Olivier Forel présente «Buenos SuissAires» ce week-end au Théâtre du Pommier.



A l'approche du 1^{er} Mars, grand angle sur une tradition tonitrueuse: les salves d'artillerie.

Publicité

Route des Graviers 19 - CH-2012 Auvernier 032 731 45 66 - info@carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
D'AUVERNIER
 P. GROSJEAN & M. ABPLANALP

Confiez-nous votre voiture et retrouvez-la comme neuve!

www.carrosserie-auvernier.ch



Existe aussi en kamishibai bilingue français-allemand
 Format A3, 17 planches laminées
 CHF 70.- + frais de port

La fée de la vigne

De Marianne Schneeberger-Baehler (illustrations et histoire)
 et Christian Fellmann (texte explicatif et photos)

Cet ouvrage, destiné aux enfants dès 5 ans, raconte l'histoire d'une petite fée que Pierrot aimerait bien rencontrer en allant à la vigne avec son grand-père. Avec, en vis-à-vis de chaque page de l'histoire, des explications simples sur le travail à la vigne pendant une année.

Format: 21 x 25 cm – 50 pages
 Prix: CHF 25.- + frais de port

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
 (CHF 25.- + frais de port)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:
 Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
 Route de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
 marianne.creations@net2000.ch ou www.aquarellealacarte.ch



Dans ce numéro

Festi'neuch

Le festival préféré des Neuchâtelois a dévoilé les premières têtes d'affiche de sa 16^e édition, qui se tiendra du 9 au 12 juin prochains sur les Jeunes-Rives.

Page 5

Psychiatrie

Un centre de psychiatrie ambulatoire ouvrira ses portes début mars à la rue du Vieux-Châtel, dans un bâtiment qui accueillait autrefois un pensionnat catholique.

Pages 8-9

Polar



Sang et cadavres entre les Beaux-Arts et les Jeunes-Rives: après «Les Bouches», publié en octobre dernier, l'auteur et procureur neuchâtelois Nicolas Feuz revient en ville pour son prochain polar, «Horror Borealis», qui paraîtra cet automne. Rencontre.

Page 10

La fête aux canons

Le canon tonnera sur le quai Osterwald à l'occasion des festivités du 1^{er} Mars. D'où vient cette tradition? A-t-on toujours tiré le même nombre de coups? Eclairage, par l'archiviste communal Olivier Girardbille.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 24 février 2016.



La canicule a causé des ravages sans précédent parmi les pins noirs de la forêt de Chaumont



La canicule a marqué au fer rouge la forêt de Chaumont et décimé la moitié des pins noirs.

Les pins noirs ont vu rouge

La canicule de l'été dernier a laissé des traces dans la forêt de Chaumont. Sous l'effet conjugué de la chaleur et de la sécheresse, des milliers de pins noirs ont vu leurs aiguilles rougir fin août. Irrémédiablement secs, ces arbres seront abattus. Tout le bas de la côte de Chaumont est concerné, des Gorges du Seyon au Landeron.

De mémoire de forestier, il faut remonter au milieu des années 1940 pour retrouver pareille hécatombe. «En 2003, la canicule avait déjà causé pas mal de dégâts en faisant proliférer les bostryches, mais là, c'est d'une ampleur vraiment exceptionnelle. Des milliers de pins noirs ont dépéri. On estime les pertes à 55% de la population totale de cette espèce sur le littoral», souligne l'ingénieur forestier de la Ville de Neuchâtel Jan Boni. Cela représente un arbre sur deux.

Un cumul de facteurs

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le pin noir n'est pas particulièrement vulnérable à la sécheresse. A l'inverse, «cette espèce originaire d'Autriche s'adapte bien dans les sols pauvres et secs», relève Jan Boni. C'est d'ailleurs pour cette raison que les propriétaires forestiers du littoral l'ont implantée il y a plus d'un siècle dans

la chênaie buissonnante du bas de la côte de Chaumont. L'espèce était initialement destinée à fournir le bois pour étayer les galeries des mines du Val-de-Travers.

Selon l'hypothèse avancée, c'est le cumul de la sécheresse et de la très forte chaleur qui aurait eu raison de ces pins noirs, déjà affaiblis par leur âge. «Leurs aiguilles sont devenues rouges à la fin du mois d'août, surtout du côté de la couronne, plus exposé au soleil», précise Jan Boni. Les abattages effectués sur quelques spécimens ont montré qu'ils étaient complètement secs, même s'ils conservaient quelques rameaux verts.

Par centaines sur Neuchâtel

Tout le bas de la côte de la forêt de Chaumont est concerné, mais trois secteurs sont particulièrement touchés: la forêt des Râpes, à cheval entre Neuchâtel et Hauterive, celle du Trembley, près du golf de Voëns au-dessus de St-Blaise, et celle du Chanet, sur les hauts du Landeron. C'est là que se trouve la plus forte concentration de pins noirs. Une campagne d'abatage a d'ores et déjà débuté. «Les grosses coupes vont se faire d'ici mi-avril, avant que les oiseaux ne nichent», explique Jan Boni.

Rien que sur le territoire communal de Neuchâtel, le nombre de pins

noirs touchés est estimé à plusieurs centaines. Outre la forêt des Râpes, après l'Abbaye de Fontaine-André, on en recense notamment dans le bois de l'Hôpital, au-dessus de la rue de l'Orée, et le long de la route de Chaumont. «On ne va pas tout couper. Dans les endroits isolés, à l'écart des sentiers, on va laisser ces arbres faire leur cycle naturel», précise Jan Boni.

Pas de danger

«Il n'y a aucun risque actuellement pour les promeneurs», poursuit l'ingénieur forestier communal. L'intervention décidée vise principalement à pouvoir commercialiser le bois dans de bonnes conditions. «Il conserve encore toutes ses qualités, ce qui ne sera plus le cas dans un an ou deux quand il aura été attaqué par des champignons.» Des acheteurs ont d'ores et déjà été trouvés, à Yverdon-les-Bains, à Menznau dans le canton de Lucerne, mais aussi en Allemagne et en Autriche. Les coûts de la coupe seront couverts.

Il est prévu de laisser la nature faire son travail pour combler les trouées résultant de cette exploitation. Cependant, il n'est pas exclu que des plantations soient localement nécessaires. Le cas échéant, elles seront effectuées à l'automne. (ab)



L'accordéoniste Olivier Forel présente « Buenos SuissAires » ce week-end au Pommier

Impressions sonores d'Argentine

De retour d'une résidence de six mois à Buenos Aires, berceau du tango, l'accordéoniste Olivier Forel a ramené dans ses valises un album d'une dizaine de titres, « Buenos SuissAires ». Des cartes postales sonores d'Argentine, à découvrir ce week-end au Théâtre du Pommier.

Lauréat d'un séjour artistique à Buenos Aires mis en concours par la Ville de Neuchâtel et assorti d'une bourse de 10'000 francs, Olivier Forel a passé six mois dans une maison pour artistes que la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) loue à la Boca, un quartier populaire de la capitale argentine situé à proximité du vieux port. Il en est revenu enchanté. « Je joue différemment depuis que je suis allé là-bas. C'est extraordinaire de pouvoir travailler sans avoir d'autres préoccupations que de remplir le frigo et, accessoirement, le vider. Je ne serai jamais assez reconnaissant. »

Parlant espagnol et d'un naturel très sociable, Olivier Forel n'a eu aucune peine à se fondre dans la vie locale et à se produire sur la scène culturelle bouillonnante de Buenos Aires. « J'ai très vite pu m'insérer dans différents groupes. C'est l'avantage de l'accordéon ! Mais je me suis aussi produit en solo dans des clubs, des



Olivier Forel dans un lieu culturel du quartier de la Boca à Buenos Aires, « Al Escenario ».

• Photo: Magdalena Madörin

bistrot ou dans la rue. J'ai également accompagné un poète. » Et de poursuivre : « Culturellement, Buenos Aires n'a rien à envier à Paris. C'est de la folie ! Et comme le pays est en crise, on ne parle jamais d'argent ni de cachet. »

L'album

Avant de partir, Olivier Forel avait prévu de composer un tango en plusieurs mouvements à Buenos Aires,

pour l'enregistrer sur place sous différentes configurations : en duo, avec un bandonéon, en quintette, puis avec un groupe de rock argentin. « Mais c'était un projet trop chronophage », reconnaît-il. « Il fallait composer, trouver les groupes, faire les arrangements, enregistrer... ».

Le musicien a ainsi changé ses plans. « Pendant les trois premiers mois, j'ai beaucoup joué, mais je n'ai rien écrit. Puis, tout à coup, c'est venu.

J'ai fait douze compositions ». Il en résulte un album « carte postale », enregistré en live dans un club de Buenos Aires. « Il n'y a pas que du tango. J'ai trouvé plus intéressant de tout mêler : tango, jazz, rock... » Bref, le fruit de la rencontre entre un accordéoniste neuchâtelois à l'univers musical éclectique et une capitale multiculturelle et kaléidoscopique, « la plus européenne d'Amérique du Sud ».

L'artiste

Pianiste de formation, Olivier Forel est devenu professionnel à l'âge de 20 ans déjà, en France. De retour en Suisse, il crée un groupe de rock à Bienne avant de s'installer à Neuchâtel. Converti à l'accordéon, il accompagne plusieurs chanteurs romands, dont Michel Bühler et Pascal Rinaldi, tout en jouant en solo. Depuis 2000, l'accordéoniste se consacre surtout à la musique de théâtre. Il y a deux ans, il se faisait l'auteur, compositeur et interprète d'un premier album très jazzy, intitulé « En avant ». (ab)

« Buenos SuissAires »: vendredi 19 et samedi 20 février à 20h30 et dimanche 21 février à 17 heures au Théâtre du Pommier. Réservations: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – « Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz » – « Neuchâtel: une histoire millénaire ».

L'Atelier des musées organise l'atelier suivant:

• « Ta ville hier, ta ville demain » pour les 7 à 11 ans, 24 février de 14h à 16h. Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Expositions temporaires: jusqu'au 06.03.2016 « Neuchâtel avant-après ».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), vernissage de l'exposition « Abysses » samedi 20 février à 17 heures. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques. Un milieu incroyable qui malgré des profondeurs extrêmes, une obscurité quasi-totale, une pression écrasante et un froid glacial, accueille la vie. Une vie étonnante, au-delà de toute imagination. Dimanche 21 février, 10h30, conte autour des animaux. Animation gratuite. Entrée à l'exposition payante.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours, impliquant

la fermeture de la Villa de Pury et de tous les espaces d'exposition jusqu'en 2017. De nouvelles présentations seront proposées dès la fin des travaux. En 2016, le Musée reste actif et présente dans l'auditoire un riche programme d'animations, de conférences et de projections. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jeudi 25 février: Ciné-club – *Irène*, un film d'Alain Cavalier. France (2009) 85 minutes, 20h15. Entrée libre.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, Exposition permanente « Le Jardin de l'évolution », ouverte 7j./7. Dans la Villa, exposition « Plante ou animal? La collection paléontologique Louis Villars », ouverte tous les jours de 12h à 16h jusqu'au 3 avril.

Galerie de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf

mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), exposition « Métamorphoses » jusqu'au 27 février.

Atelier Galerie des Parcs (rue des Parcs 17), exposition « Janebé », du 21 février au 20 mars. Galerie ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Divers

Théâtre du Concert (rue de l'Hôtel de Ville 4), spectacle « Equilibrium » de Tape'nads danse, jeudi 18 février à 20h30, vendredi 19 février à 20h30, samedi 20 février à 20h30, dimanche 21 février à 17 heures. Réservations au 032 724 21 22 et www.maisonduconcert.ch

Espace Danse (rue de l'Evole 31a), ballet junior de Genève « soirée surprise », samedi 20 février à 20h30 et dimanche 21 février, à 17h30. Réservation à adn@net2000.ch ou 032 730 46 65, ou 079 643 95 32.



L'actualité culturelle

Lundis des mots

Les Lundis des Mots est un mouvement issu de plusieurs associations neuchâteloises à caractère littéraire. L'association souhaite faire vivre la littérature et animer la zone piétonne de Neuchâtel chaque lundi en organisant ou en coordonnant des lectures publiques, des cafés littéraires ou des cafés-débat.

Deux prochains événements sont à venir:

- **Mozambique, destins croisés**

Adeline est née à Lourenço Marquês (Mozambique), au temps du colonialisme portugais. Rien ne prédestinait cette jeune fille éduquée à entrer dans la clandestinité, à se battre pour que son pays se défasse du joug colonial. Et pourtant, elle l'a fait. Elle a subi la prison et l'exil avant de revenir dans son pays libéré. Son récit brut, sans

fioritures révèle son quotidien d'enfant et d'adolescente puis sa fuite à travers des pays ségrégationnistes, son arrivée en Tanzanie puis en Suisse... Enfin, son retour au Mozambique au moment de l'Indépendance, en 1975.

Galerie Quint-Essence (Rue du Neubourg 20), «Mozambique, destins croisés» conté par Danielle de Montmollin, lundi 22 février de 18h30 à 19h30. Tout public.

- **Tais-toi, ça ira!**

C'est l'histoire d'une tranche de vie de Suzanne au lendemain d'une guerre jusqu'à traverser la suivante avec ce souci permanent: nourrir sa famille, tirer partie au mieux de ce qu'on a avec astuce, mais sans aucune jérémiade. Et chanter, chanter!

Galerie Quint-Essence (rue du Neubourg 20), «Tais-toi, ça ira!»

conté par Caroline Cortès, lundi 22 février de 20 à 21 heures. A partir de 10 ans.

Théâtre

Le Théâtre du Pommier accueille en ses murs la pièce «Je me mets au milieu mais laissez-moi dormir» qui se tiendra mardi 23 et mercredi 24 février 2016.

Dans son film «La Maman et la Putain», Jean Eustache dresse le portrait d'une jeunesse en marge des modèles traditionnels. Il pose la ques-



tion universelle de l'injustice qui préside aux jeux de l'amour et des souffrances qui en découlent. Comment faire du théâtre à partir du scénario d'un chef-d'œuvre cinématographique des années 70? Comment ces paroles résonnent-elles aujourd'hui et qu'en reste-t-il? Le propos est servi ici par un magnifique trio d'acteurs, un tourne-disque, du champagne et quelques chaises.

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), «Je me mets au milieu mais laissez-moi dormir», mis en scène par Dorian Rossel, mardi 23 et mercredi 24 février à 20 heures. Réservation au 032 725 05 05 du mardi au vendredi de 9h à 12 heures et de 14h à 17h30.



Encore partielle, l'affiche de Festi'neuch s'annonce d'ores et déjà prometteuse

L'eau à la bouche

The Cranberries, Skunk Anasie, Cypress Hill, Cœur de Pirate, Bigflo & Oli, Parov Stelar, Selah Sue, les Gipsy King: Festi'neuch a levé un large pan de voile sur l'affiche de sa 16^e édition, qui se tiendra du 9 au 12 juin prochains sur les Jeunes-Rives. Les autres tesselles de la mosaïque seront connues à la mi-mars. Il y aura encore «de belles surprises», promettent les organisateurs.

Depuis 2014, Festi'neuch a pris l'habitude d'annoncer dès le mois de février ses premières têtes d'affiche, histoire de mettre l'eau à la bouche des festivaliers impatients de goûter à nouveaux aux charmes du premier des rendez-vous musicaux de l'été. Entre hip-hop, rock, chanson française, electroswing, soul et world musique, les huit noms dévoilés confirment la volonté du festival de proposer un événement «populaire et festif».

Très rock, la soirée d'ouverture devrait ainsi en ravir plus d'un avec la venue de deux groupes phare des années 90: Skunk Anasie puis The Cranberries. Un concert à ne pas manquer, d'autant plus que le groupe irlandais au tube planétaire, «Zombie», se fait rare sur scène en Suisse, souligne le programmeur de Festi'neuch, Antonin Rousseau.



Selah Sue, la nouvelle princesse de la soul, sera dimanche 12 juin à Festi'neuch. • Photo: Alexander Brown

- **«Bamboleo»**

Pour le moins contrastée, la soirée de vendredi verra se côtoyer les Américains de Cypress Hill, qui avaient déjà mis le feu au chapiteau en 2010 avec leur hip-hop puissant, et la jeune chanteuse et pianiste québécoise Cœur de Pirate, à la voix tout en douceur. Côté rap, l'affiche comprend également Bigflo & Oli, deux jeunes frères toulousains qui font leurs débuts *Dans la cour des grands*. Ils se produiront samedi, avant un show du DJ autrichien Parov Stelar.

Autre note de fraîcheur, Selah Sue, une jeune chanteuse soul au talent fou, montera sur scène dimanche après-midi, avant un concert des Gipsy King, les rois de la musique gitane. Pour le plaisir d'entonner, tous en chœur, «Bamboleo». (ab)

Festi'neuch: du 9 au 12 juin sur les Jeunes-Rives. La billetterie est d'ores et déjà ouverte, avec des tarifs préférentiels jusqu'au 31 mars, www.festineuch.ch

Chronique culturelle

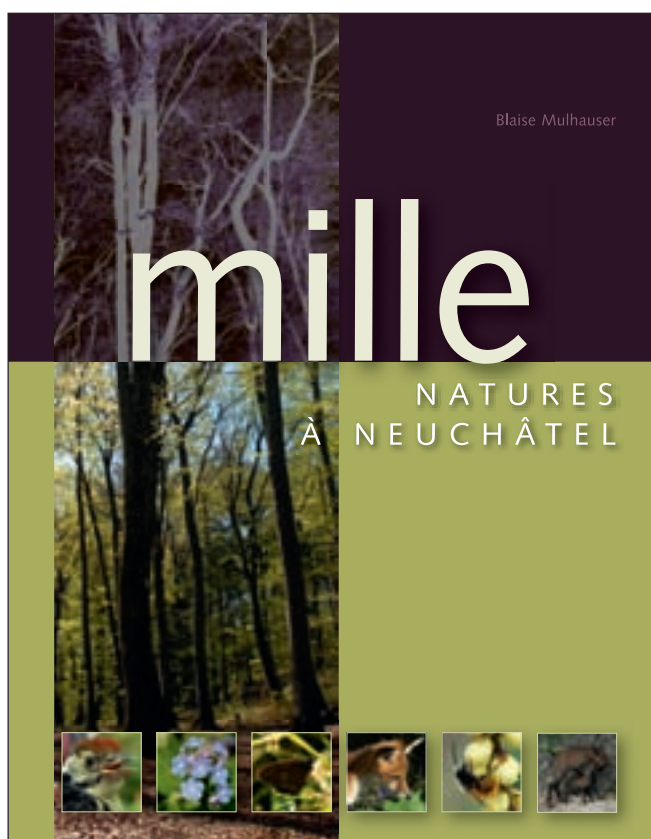


Je vous aime!

Belle émotion samedi soir à la salle de la Riveraine dans laquelle les rockers avaient volé la vedette aux volleyeuses du NUC! Au moins 80 musiciens – 11 batteurs, plus de 20 guitaristes, des choristes, des souffleurs – ont repris tous ensemble – et à quatre reprises pour les besoins d'une vidéo bientôt sur YouTube – le titre des Eagles of Death Metal «I love you all the time» et ceci trois mois exactement après l'attentat du Bataclan à Paris. Au-delà de l'aspect commémoratif de cet événement, ce qui réjouit, ce sont les capacités des milieux musicaux à se mobiliser pour une cause qui en vaut la peine. Remarquables également les dons de rassembleur de Vincent Villard, le boss de BBM, qui a réussi à monter ce coup en un rien de temps! Le rôle de la Ville dans son soutien à la culture consiste à intervenir là où cela se passe. Samedi, cela se passait à la Riveraine mais aussi au Théâtre de la Poudrière, où les designers d'objets des ateliers Peekaboo et I+N présentaient leur travail, et dans le Garage (rue de l'Eglise) dans lequel l'Association Le Balkkon (www.lebalkkon.ch) vernissait l'exposition de Hermann Mendes et accueillait l'excellent groupe Advaita (Bamberger-Linder). Et nous en étions!

Patrice Neuschwander

Publicité



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
 Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription exemplaire(s) de l'ouvrage (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
 Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch



Le clin d'œil du délégué à l'énergie

Viteos verdit son électricité

Christian Trchsel



En novembre 2015, Viteos communiquait son engagement en faveur des énergies renouvelables en optant pour une électricité d'origine suisse et respectueuse de l'environnement. Dès janvier de cette année, tous les clients du distributeur local qui le veulent bien sont alimentés par un nouveau produit appelé Vivalor. Il s'agit d'un courant issu à raison de 90% de l'hydroélectricité suisse et de 10% de la valorisation des déchets de la région. Le tout pour un surcoût de moins de 2%. Mais voyons quel est l'impact d'une telle décision.

La nature immatérielle de l'électricité en fait un produit quasi virtuel. Sa production, qui peut prendre des formes très variées, se trouve très souvent bien loin de son lieu d'utilisation. Nous en consommons tous ce



Une centrale au charbon produit de l'électricité avec un rendement de l'ordre de 30%. Chaque kWh ainsi produit est responsable de l'émission de 1.2 kilo de CO₂ dans l'atmosphère. L'évidente aberration de ce genre de technologie est toutefois justifiée par son faible coût. • Photo: sp

ce soit à la maison, au travail ou lors de nos activités de loisirs, mais bien peu d'entre nous connaissent la quantité que nous en soustrons du réseau. Pour ces différentes raisons, le monde de l'électricité est bien difficile à appréhender et reste malheureusement une affaire de spécialiste.

Concernant l'aspect qualitatif de l'électricité distribuée, une loi fédérale oblige les fournisseurs à détailler sa

qualité et sa provenance. Viteos transmet chaque année à tous ses clients ce que l'on appelle le marquage de son électricité. Ainsi jusqu'à fin 2015, les électrons consommés en ville de Neuchâtel provenaient pour environ 30% d'installations régionales et renouvelables. Le solde de la fourniture, soit un peu plus de 70% de notre consommation, était couvert par le marché européen d'origine non certi-

fiée. Une électricité qui n'est peut être pas certifiée, mais dont la composition est très bien connue des spécialistes: un peu moins de 20% de renouvelable, 30% de nucléaire, une pointe de gaz et 40% de charbon!

Le produit Vivalor introduit par Viteos au début de cette année montre la ferme volonté de consolider une politique énergétique respectueuse de l'environnement au sein de l'entreprise. En cessant de se fournir sur un marché joliment dénommé «gris» et en favorisant une production hydraulique suisse qui peine à vendre ses coûteux kWh pourtant renouvelables, le consommateur neuchâtelois, pour autant qu'il ait accepté ce changement, contribue d'une manière très significative à la réduction de ses émissions de CO₂. Pour un ménage moyen, ce sont 1'500 kg de CO₂ par année qui sont ainsi épargnés! Pour un prix de 0.45 centimes par kWh, ce qui représente un montant de 16 francs par année pour un ménage moyen. C'est le prix à payer, ma foi fort modeste, pour s'affranchir du charbon!

C.T.



La Ville jeune

Interlope (Case à chocs), tous les dimanches dès 11 heures, brunch du dimanche. Servi sous forme de buffet ou sur assiette, il y en a pour tous les appétits. Informations complémentaires sur www.case-a-chocs.ch



La Ville sportive

Horaire des Patinoires du Littoral

Mercredi 17.02

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15. Hockey: 13h45-16h15.

Jeudi 18.02

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15. Hockey: 13h45-16h15.

Vendredi 19.02

Patinage: 09h00-11h45 / 13h45-16h15. Soir fermé. Hockey: 13h45-15h45.

Samedi 20.02

Patinage: 13h45-16h30. Hockey: 13h45-16h30.

Dimanche 21.02

Patinage: 10h15-12h00 / 13h45-16h30. Hockey: 12h15-13h45.

Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-19h. Du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football Stade de la Maladière

Samedi 20 février à 13h, Neuchâtel Xamax FCS - Lucerne, M18
Samedi 20 février à 17h, Neuchâtel Xamax FCS M16 - Neuchâtel Xamax FCS M15

Lundi 22 février à 19h45, Neuchâtel Xamax FCS - FC Aarau
Mercredi 24 février à 20h15, FC St-Imier - FC Franches-Montagnes
Jeudi 25 février à 20h15, St-Imier II - FC Tavannes-Tramelan

Chanet synthétique

Samedi 20 février à 12h, Neuchâtel Xamax FCS - Wolhen, M13
Samedi 20 février à 14h30, Neuchâtel Xamax FCS Fem B, amical
Jeudi 25 février à 20h15, FC Unine - AS Vallée, amical

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 19 février à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS II - Morat
Samedi 20 février à 11h, Neuchâtel Xamax FCS - Bejune B, M16
Samedi 20 février à 13h, Neuchâtel Xamax FCS B, amical
Samedi 20 février à 15h30, ASI Audax I - FC Matran
Samedi 20 février à 18h, ASI Audax II - Bevaix
Dimanche 21 février à 13h, ASI Audax - Neuchâtel Xamax
Dimanche 21 février à 15h, Neuchâtel Xamax FCS A - Coffrane
Mercredi 24 février à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS II - Inter A



Hockey sur glace

Patinoire du Littoral

Samedi 20 février à 17h, HC Université Neuchâtel - EV Bomo, LNA féminine
Dimanche 21 février à 17h, HC Université Neuchâtel - HC Villars, Juniors Top
Mardi 23 février à 20h, HC Université - HC Düdingen Bulls, 1^{re} ligue

Handball

Riveraine

Vendredi 19 février à 20h, HBC Neuchâtel - CH Fribourg, D3
Vendredi 19 février à 21h30, HBC Neuchâtel - HBC Vallée de Joux 2
Samedi 20 février à 12h, Match de sélection romande, M19 filles

Basketball

Riveraine

Dimanche 21 février à 16h, Union Neuchâtel Basket - Lions Genève

Unihockey

Maladière

Samedi 20 février à 17h, FSG Corcelles-Cormondrèche - UHC Genève, 2^e ligue
Dimanche 21 février à 12h45, Tournoi Juniors U18 FSG Corcelles-Cormondrèche



Le Centre de psychiatrie communautaire du littoral ouvrira ses portes début mars au Vieux-Châtel

La psychiatrie au cœur de la ville

Qu'il est loin le temps où les institutions psychiatriques étaient reléguées dans des lieux isolés, à l'abri des regards! Le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) a inauguré la semaine dernière un centre de consultation et de traitement en plein cœur de la ville, qui regroupe l'ensemble de l'offre ambulatoire du bas du canton. Il est implanté dans le quartier de la Maladière, dans un bâtiment qui abritait autrefois un pensionnat catholique (lire ci-dessous). Un centre similaire devrait voir le jour à La Chaux-de-Fonds.

Situé à la rue du Vieux-Châtel 18-20, le Centre de psychiatrie communautaire du littoral (CPCL) ouvrira ses portes début mars et réunira sous un même toit les consultations ambulatoires des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées, jusqu'ici éparpillées entre différents sites à Neuchâtel. Un étage sera dévolu à chaque tranche d'âge, alors que deux entrées distinctes permettront de séparer les plus jeunes patients des adultes. Au rez-de-chaussée, le centre accueillera par ailleurs un hôpital de jour pour l'âge avancé, qui proposera un programme d'activités thérapeutiques personnalisé en accueil à la journée ou à la demi-journée.

Au total, une équipe pluridisciplinaire d'une septantaine de colla-

borateurs travaillera sur le site. Consultations, suivis thérapeutiques, entretiens de soutien, soins, suivi médical, conseils, services sociaux: l'éventail des prestations dispensées sera large.

Faciliter l'accès aux soins...

L'ouverture de ce centre de traitement ambulatoire en plein cœur de la ville, dans un quartier bien desservi par les transports publics, «est une étape importante pour faciliter l'accès à la psychiatrie» et «assurer de meilleurs conditions d'accueil aux patients», a relevé le directeur du CNP Pascal Montfort lors de l'inauguration officielle qui s'est tenue le 4 février dernier en présence de nombreuses personnalités, dont le président de la Ville de Neuchâtel Thomas Facchinetti et la conseillère communale Christine Gaillard, directrice de la santé.

... et déstigmatiser la maladie

C'est «un tournant dans le rapport que la société entretient avec ses malades», a relevé de son côté Vincent Huguenin-Dumittan, chef du Service cantonal de la santé publique. «Traditionnellement», les institutions psychiatriques étaient en effet «reléguées en périphérie, comme pour cacher les patients». «Consulter en psychiatrie est encore vécu comme

quelque chose de difficile», a abondé la présidente du conseil d'administration du CNP Elisabeth Hirsch Durrett. C'est pourquoi il importe de faciliter l'accès aux soins, mais aussi de déstigmatiser les maladies psychiques. Implanter les soins dans la cité est «un pas en avant» dans cette direction.

C'est ainsi que le CNP n'a pas attendu d'obtenir l'aval du Grand Conseil quand il a su que l'ancien internat catholique du Vieux-Châtel allait être libéré par la HE-Arc. «Le bâtiment était très convoité», a souligné Pascal Montfort. Après l'acquisition d'un droit de superficie de cinquante ans, d'importantes transformations, devisées à 8,6 millions, ont été effectuées. Les travaux ont duré plus d'un an et demi.

Virage ambulatoire

La création du CPCL vise également à renforcer les synergies entre les différents services, tout en facilitant la collaboration avec les hôpitaux voisins, le psychique et le somatique étant lié. Elle fait suite au «virage ambulatoire» pris par le CNP en 2009. La psychiatrie moderne recommande en effet de limiter l'hospitalisation aux situations de crise aiguës, pour privilégier la continuité des soins, l'intégration sociale et le maintien des patients dans la vie de tous les jours. (ab)



Situé à la rue du Vieux-Châtel 18-20, le Centre de psychiatrie

Construit au début du siècle dernier, le bâtiment qui abrite aujourd'hui le centre de psychiatrie accueillait autrefois de jeunes catholiques alémaniques, venus apprendre le français à Neuchâtel. • Photo Archives: Frères des Ecoles Chrétiennes Neuchâtel



Le bâtiment abritant le nouveau centre de

Quand la Mala

«Ce centre de psychiatrie en ville répond à un vrai besoin de la société.» Depuis le salon des frères de l'école catholique de Neuchâtel, Frère Hans sourit, l'air convaincu. Ce religieux, l'un des huit derniers frères de la communauté lassalienne de Suisse, est la mémoire de l'institution. Comme de nombreux Alémaniques, il est venu tout jeune, en 1954, apprendre le français à l'internat situé à la Maladière n°5, dont le bâtiment est désormais consacré à la santé psychique.

Pour notre venue, Frère Hans a sorti les archives de l'édifice qu'on aperçoit depuis sa fenêtre. Imposant et un peu austère dans son revêtement en similmolasse, mais avec de jolies touches Heimatstil, l'internat avait été dessiné initialement par un certain frère Géral-



hiatrie communautaire du littoral (CPCL) accueillera ses premiers patients début mars. L'entrée se fera uniquement par le nord.

Le service de psychiatrie à Neuchâtel a été pendant un siècle un internat catholique

La Maladière était surnommée le « Petit Vatican »

lus. Ses plans, très soignés, furent affirmés par l'architecte Ubaldo Grassi, maître d'œuvre du projet en 1911. L'édification de ce bâtiment de quatre étages doté d'une chapelle, de salles de classe et de dortoirs répondait à la demande de nombreux catholiques français victimes des lois antireligieuses du début du siècle. En effet la congrégation des Frères des écoles chrétiennes – ordre religieux spécialisé dans l'enseignement, suivant les préceptes de Jean-Baptiste de la Salle, (1651-1719) – avait été interdite en France en 1904. Neuchâtel, et en particulier le quartier de la Maladière que des esprits moqueurs surnommaient le « Petit Vatican », devint un véritable refuge catholique.

Les travaux débutent en 1911 et s'achèvent à toute vitesse pour la rentrée de septembre 1912. Pour les

vingt-sept premiers pensionnaires, le confort est au rendez-vous: «Toute l'installation est absolument moderne: des fenêtres larges et nombreuses donnent en abondance air, lumière, soleil; le chauffage est central, l'éclairage au gaz et à l'électricité», lit-on sur un document d'époque. L'architecte Pierre Minder, dont le bureau MBR-ARchitecture a mené le projet de restauration, confirme: «C'est un bâtiment fiable et bien construit.» C'est même, dit-il, l'un des tout premiers immeubles neuchâtelois à être muni de dalles nervurées en béton armé, qui ont d'ailleurs été conservées lors de la récente rénovation.

La Première guerre mondiale porte un coup dur au développement de l'internat. Frère Hans raconte: «De nombreux frères français ont dû rent-

rer en France pour accomplir leur service militaire. D'autres sont venus se cacher. Le phénomène s'est d'ailleurs répété pendant la Seconde guerre mondiale.» L'internat reprend un bel essor dès 1920 avec la venue de Suisses alémaniques, qui viennent passer un an à Neuchâtel pour apprendre le français et se préparer aux écoles de commerce.

Au cours du siècle, la réputation de l'internat est telle que la direction peut compter sur le bouche à oreille pour occuper les 120 lits disponibles. «Dans les cantons catholiques, notamment Lucerne et Saint-Gall, nous avons eu jusqu'à trois générations d'étudiants de la même famille.» Frère Hans se souvient de son expérience à l'internat en 1954: la vaste salle de jeux du rez-de-chaussée, les

cours de langue et de dactylographie, les réflexions du soir sur le sens de la vie, sans oublier un soir de décembre où, à 23 heures passées, un orchestre avait réveillé les élèves pour une messe de Noël suivie d'une fête mémorable! Tout cela entre hommes... car c'est seulement en 1990 que le pensionnat devient mixte – un énorme mur avait été édifié pour séparer les dortoirs.

En l'an 2000, la demande chute de façon spectaculaire, et très vite l'institution n'est plus rentable. Baisse d'intérêt pour le français de la part des Suisses allemands? Quoiqu'il en soit, les frères décident de le fermer en 2002. Il sera loué à la He-Arc jusqu'en 2011, avant d'être affecté au Centre neuchâtelois de psychiatrie, pour au moins 50 ans. Les frères restent toutefois propriétaires du bâtiment. (eg)



L'auteur et procureur Nicolas Feuz publiera cet automne « *Horrora Borealis* », son septième roman policier

Un Neuchâtelois qui prend aux tripes

Sang et cadavres entre les Beaux-Arts et les Jeunes-Rives: après « *Les Bouches* », publié en octobre dernier, un drame historique et familial qui se déroulait en Corse, l'auteur et procureur neuchâtelois Nicolas Feuz revient en ville pour son prochain polar. « *Horrora Borealis* » tiendra le lecteur en haleine entre le chef-lieu et la Laponie finlandaise. Il sera publié cet automne. Peut-être, et pour la première fois, chez un « vrai » éditeur. **Confidences.**

S'il vient de terminer la première relecture d'« *Horrora Borealis* » – une dizaine de personnes, dont son épouse, vont se relayer ensuite pour le corriger et l'améliorer encore – n'essayez pas de lui demander d'en révéler l'intrigue: Nicolas Feuz accepte tout juste de dire qu'elle mettra en scène un policier neuchâtelois et que l'issue sera, comme ses autres romans policiers, à rebondissement. « Il y aura malgré tout quelques références aux personnages de ma trilogie, puisque l'histoire se déroulera à nouveau à Neuchâtel, mais en toile de fond seulement », confie celui qui est aussi procureur de la République, et qui s'inspire volontiers de son activité professionnelle pour donner du réalisme à ses bouquins.



De la place Pury à la glacière de Monlési

Baptisée par la presse « trilogie massai », les trois premiers polars de Nicolas Feuz, « *Ilmoran* », « *Ilayok* » et « *Ipayiani* » (ils ont été suivis d'« *Emorata* »), mettaient en scène un jeune flic, Mike Donner, inspecteur à la brigade des stupés neuchâteloise. Un héros hanté par un passé familial très sombre. Une bonne partie d'« *Ilmoran* » se passe au centre-ville de Neuchâtel, entre la place Pury, son parking et le Château. « *Ipayiani* » emmène le lecteur au Val-de-Travers, entre les mines d'asphalte, la glacière de Monlési et le Creux-du-Van. Mais avec des descriptions parfois assez violentes, et psychologiquement lourdes, les livres ne sont pas à mettre entre toutes les mains: « Mes enfants de 11 et 14 ans ne les ont pas encore lus, je leur ai fixé la limite d'âge de 16 ans. » Voici le lecteur averti...



Nicolas Feuz pourrait faire revenir son héros Mike Donner en 2017.

Cadavres au centre-ville

Réalisme, mais pas réalité: « Tout reste de la fiction. Il n'y a jamais eu de crucifié sur la statue de David de Pury », assure Nicolas Feuz en souriant, faisant allusion à « *Ilmoran* », premier volet de sa trilogie, sorti en 2013. Les cadavres s'accumulaient alors au centre-ville, « et des lecteurs m'ont dit qu'après l'avoir lu, ils avaient peur d'aller de nuit au parking de la place Pury! »

Les Neuchâtelois ont apprécié pouvoir reconnaître, au fil des pages, des lieux qu'ils connaissaient. « Dans « *La Septième Vigne* », thriller ésotérique paru en 2014, j'avais inventé un

passage souterrain conduisant de l'église de Cortailod au bas du village. On m'a demandé s'il existait vraiment », rit l'écrivain.

Le meilleur polar auto-édité

Son inspiration? Elle est triple: « En plus de mon travail de procureur, j'ai depuis très jeune une vaste culture du polar, à la fois par les livres et par les films. Et mes destinations de vacances deviennent souvent des lieux où se déroule l'intrigue: le Kenya, la Croatie, la Corse... »

Depuis 2010, Nicolas Feuz rédige ainsi un livre par année. « En moyenne, j'y consacre 10 heures par semaine,

durant trois mois et demi », calcule-t-il. Un hobby devenu viral, puisque Nicolas Feuz ne se voit pas ranger sa plume (plutôt son ordinateur), mais qui n'est pas du tout alimentaire: même vendu à plus de 6'000 exemplaires, « *Emorata* », qui a reçu en 2015 le prix du meilleur polar auto-édité lors du Salon du livre de Paris, ne lui permet guère de financer que les déplacements nécessaires à ses séances d'autographes...

« D'abord touché les Neuchâtelois »

Ce livre a pourtant connu un sacré succès en Suisse romande, caracolant en tête des ventes de romans policiers durant plusieurs semaines, parfois devant « *Millenium 4* ». « Mes premiers livres ont d'abord touché les Neuchâtelois, qui me connaissaient surtout par ma fonction de procureur. Aujourd'hui, je suis lu plus largement en Suisse romande, voire un peu en France, même si ce marché est très difficile à pénétrer. Pourtant, si je trouvais un éditeur français, cela ouvrirait des portes à un lectorat que l'on dit 30 fois plus important que le marché romand. » Nicolas Feuz est d'ailleurs en pourparlers avec un important éditeur français. « *Horrora Borealis* » pourrait, qui sait?, partir à la conquête de la francophonie. L'écrivain est aussi en discussion sur un projet de film tiré d'« *Emorata* ». Là non plus, il n'en dira pas plus.

Sa double casquette ne lui a, jusqu'ici, pas valu de critiques de la part de la magistrature ou de la police neuchâteloise. « Au contraire, je n'ai reçu à ce jour que des remarques positives. Qui sait, la notoriété suscitant parfois de la jalousie, cela pourrait peut-être changer, mais de très nombreux députés et collègues m'ont lu et ont « *liké* » ma page Facebook! » Une page qu'il alimente régulièrement, livrant même quelques confidences: « Et si Mike Donner revenait en 2017? », suggérait-il au début du mois. **Suspense! (fk)**

**Enquêtes publiques**

Demande de Hitz und Partner AG, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Ajout de nouvelles antennes pour la communication mobile sur un tripode existant pour le compte de Swisscom (Suisse) S.A. / NEIT à la rue Emile-Argand 11, article 9696 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101246, pour le compte de Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 12 février au 14 mars 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Benoit Pizzera, architecte à Neuchâtel (bureau CM Architecture Claude Martinet), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Isolation d'un bâtiment d'habitation et construction de nouveaux balcons, à la rue de Pain-Blanc 5, article 9229 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101329, pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis. Les plans peuvent être consultés du 12 février au 14 mars 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Isabelle Schönbächler, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'une pergola et aménagement d'une terrasse à la Vy-d'Etra 18, article 2042 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 101412. Les plans peuvent être consultés du 12 février au 14 mars 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Steve Sambiaio, architecte à La Neuveville, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un immeuble d'habitation à la rue des Deurres, article 14469 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101108, pour le compte de Monsieur Daniel Roeslin, Madame Filomena Di Mantino et Monsieur Michel Di Mantino. Les plans peuvent être consultés du 19 février au 21 mars 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Neuchâtel (bureau Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation de bureaux en appartement à la rue Louis-Bourquet 2, article 9662 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101386, pour le compte de la Société Tapis Masserey SA. Les plans peuvent être consultés du 19 février au 21 mars 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Neuchâtel (bureau Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour les travaux

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

**Manifestation du 1^{er} Mars****Programme**

Les festivités destinées à célébrer le 1^{er} Mars sont organisées comme de coutume par l'Association des sociétés de la ville.

Cette année, des marcheurs très particuliers venant de toute la Suisse seront accueillis spécialement pour l'occasion. Les quelque 200 jeunes soldats de l'actuelle Ecole de recrues ER inf 5, stationnée à Colombier, se mêleront aux marcheurs.

Mardi 1^{er} mars, à 4h45, devant le Monument de la République, la diane sera jouée par l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise.

Pour la cérémonie officielle, les Neuchâteloises et Neuchâtelois sont invités à se rassembler

mardi 1^{er} mars dès 17 heures, au quai Ostervald.

Celle-ci sera agrémentée par M. Thomas Facchinetti, président du Conseil communal et M^{me} Monika Maire-Hefti, présidente du Conseil d'Etat neuchâtelois, qui prendront successivement la parole.

A l'issue de l'hymne neuchâtelois, le verre de l'amitié sera offert à la population par la Ville de Neuchâtel avec la participation de l'Association Festin neuchâtelois, qui offrira quant à elle du saucisson neuchâtelois.

Renseignements complémentaires: www.marchedupremiermars.com



ban
bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

**Enquêtes publiques (suite)**

suivants: Transformation de locaux d'archives en locaux administratifs dans les combles et agrandissement de la zone d'exposition au 1^{er} étage à l'avenue des Portes-Rouges 133, article 10839 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101388, pour le compte de Société Tapis Masserey SA. Les plans peuvent être consultés du 19 février au 21 mars 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

**Energie****Contrôle des installations de chauffage**

Semaine du 8 au 14 février 2016.

- Température extérieure moyenne: 4,4° C.
- Degrés-jours: 109.1 DJ.

La bonne idée: Un mètre de conduite non isolée dans un local « non chauffé », c'est CHF 10.- perdus chaque année, alors isolez!

**Collaboration par-delà les frontières****Prix « Innovation » décerné au CSEM**

Le prix Innovation de la Chambre France-Suisse pour le Commerce et de l'Industrie a été récemment attribué au CSEM et à l'ONERA, acteur central français de la recherche aéronautique et spatiale, pour l'excellence des résultats techniques dans le développement d'une peinture sensible à la pression pour des analyses aérodynamiques en soufflerie transsonique. La structure nanoporeuse de cette nouvelle peinture génère une grande surface d'échange avec l'air, contribuant ainsi à atteindre les performances recherchées. Les résultats obtenus placent cette technologie à un très bon niveau face à ses concurrents et constituent une nouvelle métrologie déterminante. Outre les domaines de l'aéronautique ou du spatial, les champs d'application de cette technologie pourraient s'étendre à d'autres domaines.

Informations complémentaires sur les sites internet: www.csem.ch et www.onera.fr



La chronique sportive

Le curling : attractif et exigeant

« Ah, tu joues au curling ? Tu ne veux pas venir balayer chez moi ? » La boutade ne fait plus rire personne. Le curling est un sport à part entière, discipline olympique, et il attire toujours plus d'adeptes en Suisse. Notre pays est celui qui a le plus de licenciés au monde, derrière le Canada, avec 160 clubs et plus de 8'000 pratiquants. La ville de Bâle a l'honneur d'accueillir les championnats du monde 2016, du 2 au 10 avril, à la Halle Saint-Jacques.

Le curling est né au XVI^e siècle en Ecosse. Il reste toujours un sport très populaire dans ce pays, mais c'est au Canada qu'il déchaîne les passions. Il a pris ses racines en Amérique du Nord au XVIII^e siècle avec l'arrivée des soldats britanniques. C'est le sport d'hiver le plus apprécié des Canadiens, juste après le hockey sur glace. Les matches de championnat attirent régulièrement plus de 10'000 spectateurs et ils sont retransmis en direct sur plusieurs chaînes TV. Le Canada est la nation la plus titrée au niveau international.

Une médaille d'or comme détonateur

Discipline olympique en 1924, le curling a ensuite été mis sur la touche pour faire son retour en 1998, à Nagano. La Suisse y avait remporté l'or en battant le Canada en finale, à la surprise générale. L'équipe était alors skipée par Patrick Hürlimann,



En action, Peter De Cruz et Benoît Schwarz, de l'équipe du CC Genève, vice-championne d'Europe. • Photo : sp

qui a notamment été vice-président de la Fédération mondiale de 2010 à 2012.

L'exploit des curleurs suisses à Nagano a été l'un de détonateurs du développement de ce sport en Suisse. Les retransmissions télévisées ont aussi permis au curling de mieux se faire connaître auprès du grand public, grâce aux commentaires avisés de Patrik Lörtscher qui faisait partie de l'équipe titrée à Nagano.

Un club dynamique à Neuchâtel

Neuchâtel est l'une des cinq cités en Suisse romande à disposer d'une halle de curling (trois pistes), avec Morges, Lausanne, Genève et Champéry. On pourrait y ajouter Bienne, qui vient d'inaugurer son nouveau complexe multisports avec une halle de toute beauté (six pistes).

Le club de Neuchâtel-Sports compte environ 130 membres et un Centre juniors qui accueille une ving-

taine de jeunes âgés de 10 à 20 ans. Un championnat se déroule de septembre à mars, avec une trentaine de formations qui jouent une fois par semaine du lundi au jeudi.

L'aspect populaire du curling séduit aussi les écoles de la Ville. Des élèves de primaire, des étudiants des Lycées Jean-Piaget, Denis-de-Rougemont et de l'Université viennent régulièrement y jouer dans la halle des Patinoires du Littoral. Par ailleurs, le club neuchâtelois accueille souvent des sorties d'entreprises ou entre amis pour des initiations qui se terminent autour d'une bonne fondue.

Les mondiaux à Bâle

Mais pourquoi vanter à ce point le curling ? Tout simplement parce les prochains championnats du monde messieurs ont lieu à Bâle, du 2 au 10 avril. La Suède est la tenante du titre. Elle aura fort à faire pour défendre son bien face au Canada, à la Norvège et... la Suisse. Ces quatre nations dominent le curling depuis de nombreuses années. La Suisse ? C'est le champion national qui représentera notre pays. Le titre n'a pas encore été décerné. Mais la jeune et prometteuse équipe de Genève, vice-championne d'Europe, skipée par Peter De Cruz, tient la corde.

Où, le curling est un sport attractif et bien plus exigeant qu'on l'imagine. Il demande de nombreuses qualités : condition physique, stratégie, précision, force mentale. Pourquoi ne pas se déplacer à Bâle début avril pour s'en convaincre ? (fp)



A travers l'histoire



Les Sablons : 1904



2015

Retrouvez ces photographies dans l'exposition et la publication **Neuchâtel avant-après**. Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, jusqu'au 20.03. 2016. Ma - Di 11h-18h. www.mahn.ch


Conférence-débat

L'école mixte : égalitaire ?

L'Association SEM (Succès, Egalité, Mixité) a le plaisir d'inviter la population à la conférence intitulée «L'école est mixte. Est-elle pour autant égalitaire?» donnée par Isabelle Collet, maître d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation à l'Université de Genève, qui se tiendra à Neuchâtel,

**mardi 8 mars, de 17 à 19 heures,
à l'Auditoire de Microcity,
rue de la Maladière 71.**

Des filles qui prennent peu la parole en classe, des garçons qui redoublent davantage, une violence scolaire qui cible les filles trop discrètes et les garçons pas assez virils, une orientation scolaire qui pousse les filles dans les services et les garçons dans la production... Quels sont les mécanismes qui produisent l'inégalité, souvent à l'insu des acteurs et actrices du système éducatif? Comment lutter contre les stéréotypes? Et comment enseigner l'égalité?

La conférence sera suivie d'un apéritif convivial, permettant un moment d'échange sur ce thème d'actualité.


Lecture et Compagnie

Sortir de la solitude par la lecture

Comment tenir compagnie aux personnes qui souffrent de solitude?

Grâce aux lecteurs et lectrices bénévoles qu'elle forme pour remplir cette mission, l'Association Lecture et Compagnie offre à toutes les personnes qui le souhaitent, quels que soient leur âge, leur handicap ou leur maladie, un moment de partage à travers la lecture.

Cette lecture sera choisie par l'auditeur ou l'auditrice en fonction de ses goûts, de ses envies, de ses souvenirs également et elle donnera lieu le plus souvent à un riche échange personnel entre les deux partenaires. Les lectures peuvent avoir lieu à domicile, dans un hôpital, une institution ou tout autre lieu approprié, au rythme choisi par l'auditeur, une fois par semaine, tous les 15 jours. Chaque rencontre dure environ 2 heures.

Lecture et Compagnie, ch. de la Praz 2a, 2017 Boudry, tél. 079 543 44 62, www.lecture-et-compagnie.ch.



La Ville officielle


Atelier destiné aux aînés

Marcher en toute sécurité à Neuchâtel

L'Association suisse des piétons, « Mobilité piétonne Suisse », propose un atelier en salle intitulé « Marcher au quotidien ». Il s'adresse aux aînés désireux de se déplacer en toute sécurité. Cet atelier, gratuit, aura lieu à deux reprises: le 5 avril et le 22 août 2016 à Neuchâtel, de 14 heures à 15h30, au 2^e étage de la rue Saint-Maurice 4, dans la salle de conférence. L'inscription est obligatoire.

Dans la vie de tous les jours, marcher est synonyme d'autonomie, de santé et de qualité de vie. Mais l'intensification du trafic, la présence des deux-roues, les obstacles et les efforts nécessaires pour se mouvoir peuvent devenir une source d'inquiétude, surtout quand l'équilibre et la vitesse de déplacement s'amenuisent.

En collaboration avec la Ville de Neuchâtel, *Mobilité piétonne Suisse* organise un atelier intitulé « Marcher au quotidien ». Objectif: permettre aux aînés de gagner en sécurité lors de leurs déplacements. A partir de situations vécues par les participants, l'animatrice propose des trucs et des astuces pour entraîner l'équilibre, éviter les accidents et maintenir ainsi le plaisir de marcher. Cet atelier permet aussi de sensibiliser les autorités locales aux besoins des seniors.

« Marcher au quotidien » s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, mais toute personne intéressée peut participer à l'atelier. Aucune tenue particulière n'est nécessaire. Inscription obligatoire auprès de l'Attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel, Isabelle Girod (tél. 032 717 78 30, lundi, mardi, jeudi) ou sur le site <http://www.sante-ne.ch/fr/personnes-agees/>.

La Direction de l'éducation, santé, mobilité


Académie de Meuron

Journées portes-ouvertes

L'Académie de Meuron aura le plaisir d'ouvrir ses portes les

**vendredi 19 février, de 17 à 21 heures, et
samedi 20 février, de 9h30 à 12h30.**

Au fil de ces deux journées, plus de 40 élèves de première et deuxième années exposeront leurs travaux et participeront activement à la présentation de l'école. Une quinzaine d'enseignants sera présente afin de partager également ses expériences avec le grand public.

Durant la première année, les élèves acquièrent des bases techniques et durant la deuxième année, ils sont encouragés à la création individuelle et acquièrent l'autonomie artistique nécessaire pour la suite de leur formation.

Un shooting photo sera proposé au plus grand nombre. Les intéressés pourront repartir avec une photo souvenir. Un atelier de tatouage éphémère sera organisé.

L'Académie propose également des cours ouverts au grand public tels que le dessin modèle vivant, photo, graphisme et des ateliers artistiques pour les enfants dès l'âge de 8 ans.


Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Jeanne et Marius Schaldenbrand-Guérin, à l'occasion de leur 70^e anniversaire de mariage.


Parlements des jeunes

La jeunesse concernée par « Mobilité 2030 »

Les parlements des jeunes des Villes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel appellent les jeunes à « lâcher leurs smartphones » et à se rendre aux urnes pour la votation du 28 février sur « Neuchâtel Mobilité 2030 ».

Les jeunes ont la réputation, souvent avérée, de peu s'intéresser à la chose publique, aux enjeux politiques et d'aller voter en très petit nombre. D'ailleurs, il n'est pas dans les coutumes des deux organismes signataires de s'investir dans une campagne politique mais les deux comités ont jugé que le canton de Neuchâtel traversait actuellement un moment crucial pour son développement et que la jeunesse se devait d'apporter son appui à toute la classe politique et aux groupes d'intérêt qui se sont déjà prononcés sur le projet.

Les jeunes sont en grande partie tributaires des transports publics. Ainsi, en accord avec la position de la Fédération des étudiant-e-s neuchâtelois (FEN), le développement des infrastructures est essentiel pour garantir un accès aisé aux lieux de formation ainsi que pour la pratique d'activités sportives ou culturelles.

Au-delà de ces aspects, la mobilité permet, à la fois, aux jeunes de s'autonomiser, de s'émanciper et d'aller à la rencontre des autres et du monde. Dans ce sens, la vision du rassemblement des régions prônée par Neuchâtel Mobilité 2030 est soutenue par la jeunesse cantonale qui croit en un avenir dans lequel les régions neuchâteloises sont unies et solidaires.


Dispensaire des rues


Le dispensaire des rues, sis rue Fleury 22, offre aux plus défavorisés des soins médicaux, une écoute, des douches et une buanderie.

**Ouvert: lu-me-je 14-18h, ve 14-16h
tél. 032 721 10 25.**



Programme cinéma pour la semaine du 17 au 23 février 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DEADPOOL
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
VO angl. s-t all/fr je 20h45.
VF me, ve, sa, di, lu, ma 20h45.
VF ve et sa 23h.
Apollo 2: VF me au ma 15h45.
De Tim Miller.

HEIDI

3^e semaine. Age recommandé 6 ans.
VF me, sa, di 13h30.
VF me au ma 16h.
Apollo 2: VF di 10h30.
De Alain Gsponer.

STEVE JOBS

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all di 10h45.
De Danny Boyle.

APOLLO 2

AVÉ, CESAR!

1^{er} semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr ve et sa 23h.
Arcades: VF ve au di 18h30.
VO angl. s-t fr me, je, lu, ma 18h30.
VF me au lu 20h45. VO angl. s-t fr ma 20h45.
VF ve et sa 23h15.
De Joel Coen et Ethan Coen.

POINT BREAK - 3D

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF 3D me au ma 20h30.
De Ericson Core.

ZOOTOPIE

1^{er} semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa, di 13h30.
VF me au ma 18h15.
Apollo 3: VF me au ma 20h30.
Arcades: VF 3D me, sa, di, 13h30. VF 3D, me au ma 16h.
De Bryon Howard, Rich Moore, Jared Bush.

APOLLO 3

DIRTY PAPY

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF sa et di 15h30.
VF ve et sa 23h.
De Dan Mazer.

EL CLAN

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Version esp. s-t all/fr me au ma 18h.
De Pablo Trapero.

IRAQI ODYSSEY

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO + version française, s-t fr di 10h30.
De Samir.

MOLLY MONSTER

1^{er} semaine. Dès 6 ans.
VF me, sa, di, 13h45.
VF me, je, ve, lu, ma 15h30.
De Ted Sieger, Michael Ekblad, Matthias Bruhn.

BIO

DEMAIN

10^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

EL ULTIMO TANGO

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO esp. s-t all/fr me au ma 15h45.
De German Kral.

GIOVANNI SEGANTINI - MAGIE DE LA LUMIÈRE

7^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 11h15.
De Giovanni Segantini.

LES SAISONS

4^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa, di 13h30.
De Jacques Perrin et Jacques Cluzaud.

THE REVENANT

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve, sa, di, lu 20h15.
VO angl. fr/all je, ma 20h15.
De Alejandro Gonzalez Inarritu.

REX

ALVIN AND THE CHIPMUNKS: ROAD CHIP

3^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 16h.
De Walt Becker.

LA VACHE

1^{er} semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 14h, 18h15, 20h30.
De Mohamed Hamidi.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé



et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Centre de loisirs, le «131» (Boine 31),
lieu de rencontres et d'animation pour
jeunes de 12 à 18 ans, les mercredis (14h
à 18h), vendredis (16h à 18h, 20h à 23h),
samedis (14h à 17h), e-mail:
info@cdlneuchatel.ch,
www.cdlneuchatel.ch, tél. 032 725 47 25.

**Centre de Psychotraumatologie et de
Médiation (CPM) (Grand-Rue 1A)**,
permanence téléphonique pour les per-
sonnes victimes de traumatisme psy-
chique suite à des accidents, violences
sexuelles, physiques, domestiques ou
autres, du lundi au vendredi de 13h30 à
17h30 et le samedi de 8h30 à 14h, e-
mail: info@ipm-int.org, www.ipm-int.org,
tél. 032 721 49 13.

Chambre immobilière neuchâteloise
(fbg du Lac 2), association de défense
des propriétaires, baux à loyer, formules
officielles, consultations sur rendez-
vous, www.cininfo.ch, tél. 032 729 99
90.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service
de communication et d'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

N° 0848 134 134 communique les coor-
données du pharmacien de garde attei-
gnable pour les ordonnances urgentes
soumises à la taxe de nuit.

**NOMAD
maintien à domicile**

Vous avez besoin d'aide et de soins à
domicile pour vous-même ou un pro-
che? Vous cherchez des informations?
Adressez-vous au service d'Accueil,
Liaison et Orientation de NOMAD
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -
jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h
+ samedi de 10h à 13h. Les équipes soi-
gnantes pour les habitants de Neuchâ-
tel sont installées à Peseux et à Marin.
Informations complémentaires sur:
www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° **0848
134 134**.

Les services religieux

Cultes du dimanche 21 février 2016

Carême II

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 21.02, 10h, culte avec
sainte cène, Mme C. Kocher.

Temple du Bas: Je 18.02, 10h, médita-
tion, salle du refuge.

Di 21.02, 10h15, culte avec sainte cène,
M. J.-L. Parel.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h, pour le recueille-
ment.

Valangines: di 21.02, 9h30, culte avec
sainte cène, M. C. Allemann.

Est:

La Coudre: di 21.02, 10h, culte avec
sainte cène, M. C. Bacha.

Chaumont: di 21.02, 11h15, culte avec
sainte cène, M. C. Bacha.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 20.02 à 17h,
messe en portugais; di 21.02 à 10h et
18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de
messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 20.02 à
17h, messe; di 21.02 à 10h15, messe en
italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa
20.02 à 18h30, messe; di 21.02 à 17h,
messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa 20.02 à
16h30, messe en croate; di 21.02 à
11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di, 10h, célébration
animée par l'équipe œcuménique d'au-
mônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^{ème}
dimanche du mois.

Eglises catholiques chrétienne

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7)
à La Chaux-de-Fonds:** di 21.02, 10h,
messe, 2^e dimanche de carême.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel) à Neuchâtel:** pas de messe.



L'instantané de Stefano Iori



Dimanche 14 février à Cernier: Tournoi de foot Terre des Hommes

Publicité



Avis de travaux durant la nuit

Chers riverains de la ligne

Sur le tronçon Rosshäusern – Neuenburg

**durant du
lundi, 22 février –
samedi 27 février 2016**

Les travaux d'entretien de la voie

seront exécutés.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Durant : entre 20.00 et 06.00 heures

Pour ces travaux les machines adéquates seront utilisées.

La BLS Netz AG prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionées et les remercie de leur compréhension.

Pour les questions?
Annoncez-vous à BLS-Service de client du lundi au vendredi entre 07.00 et 19.00 heures.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire du contact sous www.bls.ch/kundendienst

Meilleures salutations,

BLS Netz AG
Construction et entretien
District de la voie Mittelland



Grand angle sur les salves d'artillerie de la Fête du 1^{er} Mars

La fête aux canons

Le 1^{er} mars prochain, on fêtera les 168 ans de l'indépendance neuchâteloise. Comme chaque année, la population est invitée à marcher sur les pas des révolutionnaires qui descendirent des montagnes pour libérer Neuchâtel de la domination prussienne, puis à se réunir sur le quai Ostervald pour la cérémonie officielle et les salves d'artillerie. L'archiviste communal, Olivier Girardbille, revient sur cette tradition tonitruante.

Par son décret du 18 avril 1849, le Grand Conseil promulgue que le 30 avril, jour anniversaire de l'acceptation de la Constitution républicaine par la Diète fédérale, sera dorénavant aussi celui de la fête nationale. Il faut attendre le 15 février 1859 pour voir la date du 1^{er} mars instituée jour férié et jour de fête nationale.

A Neuchâtel, des salves d'artillerie font partie de la fête dès l'origine: le 11 juillet 1848, sur décision du Conseil d'Etat sont tirés 22 coups de canons en l'honneur de la confirmation de l'indépendance du Canton de Neuchâtel. Cette pratique sonore est par la suite reprise d'une manière presque spontanée. Toutefois, faute d'informations sur les différentes éditions de la fête, on doit se contenter de relations éparpillées.

Salve officialisée en 1877

De 1850 à 1858, rien ne confirme l'usage du canon; il faut attendre le programme de 1859 pour attester qu'il sera tiré 22 coups de canons à cette occasion.

De fait, le tir aux canons n'est officialisé au chef-lieu que le 6 février 1877, par le décret du Conseil d'Etat qui stipule qu'une salve de 21 coups sera tirée à Neuchâtel, une première fois au



Depuis 1965, ce sont deux canons de marque Krupp datant du début du siècle dernier qui sont utilisés pour tirer la salve du 1^{er} Mars. A l'image, le modèle de 1902. • Photo: archives

matin du 1^{er} Mars, puis une seconde fois le soir. La constance des tirs sera quelquefois rompue. Ainsi n'ont-ils plus lieu dès 1914. Les canons ne réapparaissent qu'en 1929. Par deux fois, en 1941 et en 1943, les tirs n'auront pas lieu pendant la Seconde Guerre mondiale.

Des tirs réglés

A Neuchâtel, dès ses débuts, l'organisation de la fête est longtemps prise en charge par un comité spécial: la section locale de l'Association patriotique radicale.

Dans l'entre-deux-guerres, l'organisation des tirs est restructurée: en 1929, avec l'accord du Conseil d'Etat, la Société des Officiers, la Société des Troupes de Forteresse et celle des Sous-officiers obtiennent du Conseil communal l'autorisation de réactiver les salves d'artillerie, tirées à Neuchâ-

tel seulement. La manipulation des canons est confiée à la Société des Troupes de Forteresse, jusqu'à la dissolution de cette arme; depuis 2001, ce sont des membres des troupes d'artillerie, sous la direction de la Société des officiers, qui assurent les tirs.

21, 22, 23...

La destinée de cette pratique sera de fait soumise à deux variables.

La première concerne la double salve, qui est effectuée à Neuchâtel jusqu'en 1905; dès l'année suivante ne subsiste que la salve matinale.

La deuxième montre plus d'als. Si la référence aux 22 cantons est évidente pour les salves de 1848 et 1859, en 1866 et 1870 on se contente de tirer vingt et une fois. La donne est régularisée dès 1877, puis fluctue de nouveau au XX^e siècle. Les communiqués de la manifestation montrent une alternance des deux nombres. Mais quelle en est la cause? Au fil des ans relève-t-elle d'un choix ou d'une confusion entre la salve d'honneur traditionnelle de 21 coups et le salut aux 22 cantons? S'agit-il de la tradition du dernier coup doublé – il y a bien 22 charges à tirer pour 21 coups de canons audibles – et qu'une difficile synchronisation fait parfois échouer, ce qui aurait contribué à en faire 22 dans l'esprit commun? Dans l'après-guerre, c'est le concept de 22 cantons qui s'est finalement imposé. Avec l'avènement du Canton du Jura: c'est maintenant le vingt-troisième coup qui est doublé... ou pas.

Quelle artillerie?

L'usage des canons ne s'accompagne pas de précisions quant aux modèles utilisés. Avant la mise en œuvre officielle impliquant des pièces d'artillerie d'ordonnance, si l'on excepte les salves du 11 juillet 1848, les autres canonnades semblent recourir à des pièces de petit calibre, du genre canon de cadets, canon de stand ou mortier. En 1870, on apprend que ce sont les deux pièces du Cercle libéral qui ont tiré la salve. La normalisation de 1877 ne donne pas plus d'informations quant au matériel; l'identification des modèles utilisés au fil des ans reste à établir, ainsi le journal local en 1948 fait-il une simple mention de canons de calibre 75 mm qui auraient servi pendant l'Entre-deux-guerres.

En 1947, les canons fournis alors par l'arsenal de Thoun sont de calibre 84 mm; leur arrivée coïncide malheureusement avec un accident de tir qui blessa deux servants et un civil. Il s'agit vraisemblablement du Krupp-Sulzer de 1879, ou éventuellement du modèle Sulzer 1887. Depuis 1965 ce sont désormais deux canons de marque Krupp, respectivement fabriqués en 1898 et en 1902, de calibre 75 mm, qui tirent la salve.

Olivier Girardbille,
archiviste communal



Carte postale éditée à l'occasion du cinquantenaire de la République, représentant probablement le canon Krupp-Sulzer modèle 1879. • Photo: Collection MAHN

• Programme des festivités du 1^{er} Mars en page 11.